

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
15 juillet 2005  
Français  
Original: anglais

---

**Comité du Conseil de sécurité  
créé par la résolution 1591 (2005)  
concernant le Soudan**

**Note verbale datée du 13 juillet 2005, adressée au Président  
du Comité par la Mission permanente de la Bulgarie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan et, se référant à sa lettre datée du 27 mai 2005, dans laquelle le Gouvernement bulgare était prié de fournir des informations sur les mesures qu'il avait prises aux fins de la mise en œuvre des résolutions 1556 (2004) et 1591 (2005) du Conseil, a l'honneur de préciser que le Conseil des ministres de la République de Bulgarie, conformément aux résolutions susmentionnées, a adopté le décret n° 330 du 10 décembre 2004 portant application de la résolution 1556 (2004) et le décret n° 105 du 3 juin 2005 portant application de la résolution 1591 (2005) concernant l'imposition de mesures d'interdiction de voyager et de gel d'avoirs se rapportant au Soudan.

